

PTO

Courrier arrivé le
Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde 09 DEC. 2017

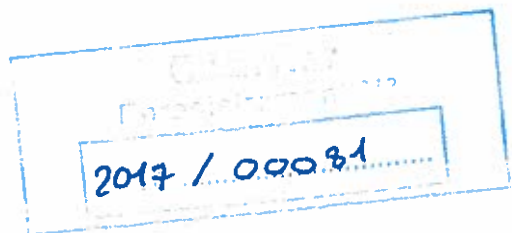
Bordeaux Métropole

Le Directeur Départemental,

à

**Monsieur le Directeur Général des Services
de Bordeaux-Métropole
Pôle Territorial de Bordeaux
Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 BORDEAUX CEDEX**

A l'attention de Monsieur CRUMIERE



Bordeaux, le 4 janvier 2017

GCE/SCOOP/AC/SB/PF/2017-1256
Vos réf : Vos transmissions des 10, 24, 25 novembre 2016
Affaire suivie par le commandant Sylvain BLINEAU

Objet : Projet d'aménagement de voirie, mise en sens unique des rues François de Sourdis et Fernand Audeguil, sur la commune de Bordeaux.

La mise en sens unique des rues François de Sourdis et Fernand Audeguil, dans le sens Rue de Pessac vers l'hôtel de Police, aura un impact pour l'acheminement des engins de secours partant en intervention depuis le Centre de Secours Principal d'Ornano.

Une réunion de concertation a eu lieu le 12 décembre 2016, sur site, en présence du chef de projet et du service circulation de la Métropole, et du Lieutenant Colonel CAULE et du Commandant BLINEAU du SDIS.

Afin de limiter l'augmentation du temps de trajet des véhicules d'intervention, la mise en place d'un itinéraire de substitution par la rue de Belfort, puis la rue de Pessac semble envisageable. Cet itinéraire permettrait de disposer de délais d'intervention, acceptables, quel que soit l'horaire, pour rejoindre la Rue de Pessac si certains aménagements sont réalisés.

En effet, le point réalisé avec vos services, a permis de mettre en évidence :

- que l'accès des véhicules d'intervention depuis la rue de Belfort à la rue de Pessac était particulièrement difficile au regard des aménagements de voirie actuels ;
- que les flux de circulation dans la rue de Belfort sont tels que le passage des engins de secours, aux heures de pointe, sera ralenti du fait que cet axe ne dispose que d'une seule voie de circulation sur ces tronçons.

I. Les hypothèses retenues, visant à faciliter le passage des engins de secours sont les suivantes :

- mise en place, sur la rue de Belfort, à l'angle de la rue de Pessac, de deux voies de circulation. Une première voie, celle de gauche, dédiée aux usagers allant en direction de la rue de Lamourous, nécessite la suppression de 8 places de stationnement, la seconde voie serait réservée à ceux se dirigeant vers la rue de Pessac. Il y aura lieu de s'assurer que l'angle de la giration des véhicules, vers la rue de Pessac ne pose pas de problème ;

- rétablissement de la procédure de gestion des feux tricolores, déclenchables depuis les locaux du Centre d'Incendie et de Secours d'Ornano, et facilitant l'écoulement du trafic dans la rue de Belfort, lors des départs des engins des sapeurs-pompiers. Le système existe et nécessite d'être remis en adéquation avec les besoins actuels.

Mes services restent à votre disposition pour toute étude et avis complémentaires.

Le Directeur Départemental,

Pour information :

- Monsieur le Maire de Bordeaux
- Monsieur le chef du pôle Coordination Opérationnelle
- Monsieur le chef du pôle Territoires
- Monsieur le chef du groupement Opération/Prévision
- Monsieur le chef du CIS Ornano

A blue ink signature, appearing to be 'J. Decellieres', written in a cursive style.

Colonel Jean-Paul DECELLIERES